

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 novembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLESEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir Mme TENENBAUM) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Alliance Dijon Natation - Prise en charge du coût de la location de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon - Convention d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville, le Grand Dijon et le club

Monsieur Decombard, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Comptant parmi les plus grands clubs français, l'Alliance Dijon Natation est l'une des associations sportives les plus importantes de Bourgogne en nombre d'adhérents (près de 1 600), toutes disciplines confondues, héberge le pôle espoir et compte parmi ses licenciés plusieurs sportifs de haut niveau qui représentent Dijon et son agglomération dans les différents championnats nationaux et internationaux.

Afin de permettre à l'Alliance Dijon Natation de poursuivre son développement et de maintenir son niveau sportif au plus haut, la Ville de Dijon, ainsi que le Grand Dijon, souhaitent soutenir financièrement l'association à hauteur des dépenses liées à l'utilisation de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon.

Pour définir dans ce cadre les modalités d'intervention des collectivités et les objectifs de l'association, il convient de conclure une convention d'objectifs et de moyens entre la Ville, la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'Alliance Dijon Natation, dont le projet est annexé au présent rapport.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la prise en charge, par la Ville, à hauteur de 50%, du coût de la location, pour l'Alliance Dijon Natation, de lignes d'eau à la piscine olympique du Grand Dijon;

2 - approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville, la Communauté Urbaine du Grand Dijon et le club, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ